



RIVES VIVANTES

**CONFÉRENCE
DE PRESSE**

26 AVRIL 2021



UNION EUROPÉENNE



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



angers loire
métropole





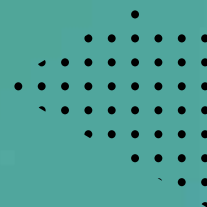
La Maine offre un profil atypique. Plus petite rivière au regard de sa longueur (11,5 km), elle demeure aussi le plus gros affluent de France, qui, après avoir pris naissance au confluent de la Mayenne et de la Sarthe, se jette dans la Loire au niveau de Bouchemaine.

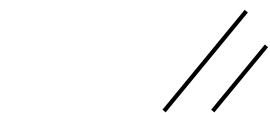
La Maine est profondément angevine, des Basses Vallées à la biodiversité exceptionnelle jusqu'au Château des Ducs d'Anjou en passant par le quartier historique de la Doutre. Plus qu'une rivière, elle est le patrimoine naturel autour duquel s'organise la vie de la cité et de ses habitants. Elle est incontournable.

Au fil des siècles, des révolutions industrielles, en raison du déclin des transports fluviaux aussi, la Maine a perdu de son influence économique, mais elle garde l'espoir de voir de nouveaux usages se développer afin de retrouver son lustre d'antan, une forme de « liberté » également.

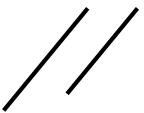
En 2014, la nouvelle équipe municipale et son maire, Christophe BÉCHU, avaient pris l'engagement devant les Angevins d'entamer la reconquête des berges de la Maine. Six ans après, c'est chose faite, avec l'esplanade Cœur de Maine, la promenade Jean-Turc, le pont des Arts-et-Métiers, le nouveau parc Saint-Serge ou encore l'apaisement de la circulation.

La renaissance de la Maine et de ses abords va se poursuivre pendant ce mandat. Elle porte un nom : Rives vivantes.





UNE MÉTHODE



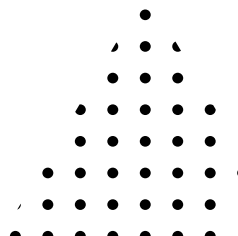
À l'origine, la singularité du projet Rives vivantes repose sur un travail au long court réunissant ceux qui vivent la rivière et ceux qui la connaissent afin de définir un plan d'ensemble et un programme intitulé : le plan-programme Rives vivantes.

Cette phase est venue compléter les ateliers de concertation organisés en 2015 et 2016 pour les premières étapes du projet de reconquête de la rivière, Angers Cœur de Maine : la promenade Jean-Turc, inaugurée en juin 2018, l'esplanade Cœur de Maine et le mail de la Poissonnerie, inaugurés en juin 2019, le parc Saint-Serge, ouvert au public en septembre 2019.

Entre 2016 et 2018, près de 34 structures se sont mobilisées : associations sportives, acteurs de l'environnement et du patrimoine, acteurs du tourisme,

conseils de quartier, etc. Dans une volonté d'embellir et de rendre plus attractives les rives de la Maine, ces acteurs se sont réunis autour d'une série d'ateliers dont les objectifs étaient les suivants :

- Valoriser et diversifier les différents usages de la rivière ;
- Participer à la constitution de continuités douces à l'échelle de l'agglomération ;
- Valoriser la biodiversité et le patrimoine des rives de la Maine ;
- Étudier le potentiel du tourisme fluvial et fluvestre à Angers.



Ces pratiquants et ces connaisseurs de la Maine ont permis de faire émerger une multitude d'idées liées à la rivière. Cette réflexion s'est notamment déroulée sur la base d'un plan dessiné par l'équipe Grether – Phytolab – SCE.

Sur la base de ce support, des échanges ont eu lieu sur différentes thématiques : les usages au bord et sur l'eau, la biodiversité, la gestion des bords de rivière, les mobilités, etc. Toutes ont pour point commun de révéler la rivière dans le cadre des futurs aménagements proposés. C'est sur la base de ces échanges que s'est dégagé un programme d'actions pour la Maine.

LES CHIFFRES CLÉS

200 ha de périmètre

4 km de traversée de la Maine

4 sites stratégiques

(quai Ligny, promenade de Reculée, boulevard de la Maine, quais Félix-Faure et Gambetta)

Plus d'**1,5 ha** d'espace livré aux piétons et cyclistes

Plus d'**1,5 ha** d'espace végétal supplémentaire

Plus de **215 arbres plantés**

LE BUDGET

Le budget prévisionnel pour Rives vivantes est de **30 M€** :

- Promenade de Reculée : **5 M€**
- Quais Faure et Gambetta : **5 M€**
- Quais Ligny et Roi-de-Pologne : **3 M€**
- Boulevard de la Maine : **8 M€**

Le reste de l'enveloppe est consacré aux études, à la concertation, aux animations et à la communication.

ASSOCIER TOUS LES ANGEVINS QUI LE SOUHAITENT

Lors de la séance de septembre dernier, le Conseil municipal a décidé d'ouvrir une nouvelle page du projet Angers Cœur de Maine. La Maine intéresse et questionne l'ensemble des angevins, au-delà du cercle des pratiquants quotidiens de la rivière.

Au cours des prochains mois, une participation autour du projet va être ouverte à l'ensemble des angevins. Celle-ci a d'ores et déjà commencé en septembre 2020 avec la concertation préalable au titre du code de l'urbanisme pour les quatre sites qui vont faire l'objet de réaménagements. Une concertation élargie prendra ensuite le relais afin d'affiner trois axes clefs :

- La contribution à une meilleure connaissance de la rivière ;
- La contribution à faire vivre la rivière ;
- La contribution à renaturer la rivière.

Des ateliers participatifs thématiques, des événements ainsi que diverses rencontres viendront nourrir la réflexion autour du projet Rives vivantes et permettront d'affiner le projet.

Pour les Angevines et les Angevins qui souhaitent s'exprimer et participer à la démarche Rives Vivantes, il suffit de consulter le [site internet de la Ville d'Angers](#) où sont recensées toutes les informations utiles.



4 SITES STRATÉGIQUES

Le projet Rives vivantes couvre un large périmètre d'études, du pont de Segré au rocher de la Baumette. Les premières réalisations consistent en l'aménagement de quatre sites distincts : la promenade de Reculée, le boulevard de la Maine, les quais Gambetta et Félix-Faure, les quais Ligny et du Roi-de-Pologne.

Quais Ligny et du Roi-de-Pologne



▲ Vue aérienne depuis le quartier de la Doutre.



▲ Vue de la continuité haute du quai pour les piétons et les vélos.

- Créer une voie d'entrecroisement afin de permettre les entrées et sorties directes de ce côté du boulevard, sur le modèle de la voie réalisée du côté de la promenade Jean-Turc.
- Créer des continuités pour les piétons et les vélos vers le quai du Roi-de-Pologne et la Baumette, en partie haute du quai et au niveau de la cale.
- Assurer la préservation et le développement de la biodiversité de la rivière.
- Permettre l'accueil d'activités sportives et de loisirs en lien avec la Maine.
- Mettre en valeur les qualités patrimoniales de la cale Ligny et plus généralement le paysage composé par le château et la cité.

Début des travaux : été 2022
Livraison : été 2023

Budget prévisionnel : 3 M€

Quais Gambetta et Félix-Faure



▲ Vue du quai Gambetta, en direction de Saint-Serge.



▲ Vue du quai Félix-Faure depuis la continuité haute, en direction de Saint-Serge.

- Créer une continuité pour les piétons et les vélos en partie haute des quais, afin d'assurer un lien entre l'esplanade Cœur de Maine et le quartier Saint-Serge.
- Réaménager le bas du quai Gambetta afin que la végétation de bord de rivière y trouve toute sa place.
- Réaménager la tête du pont de la Haute-Chaine, en facilitant la traversée des piétons et des vélos.
- Rétablir la fonction de port du quai Félix-Faure en créant des pontons pour accueillir des bateaux.

Quai Gambetta
Début des travaux : automne 2022
Livraison : automne 2023

Quai Félix-Faure
Début des travaux : été 2024
Livraison : automne 2024

Budget prévisionnel : 5 M€



LAC DE MAINE

LA MAINE

Le projet Rives vivantes s'étend jusqu'au rocher de la Baumette.

Rocher de la Baumette

Quais Gambetta et Félix-Faure

Quais Ligny et du Roi-de-Pologne

LE MUSÉE DES COLLECTIONNEURS Imagine Angers



Théâtre Le Quai



Hôtel du Roi-de-Pologne



Château



Réaménagement des places Kennedy et Académie



future ligne B du tramway

quai des Carmes

quai Ligny

quai du Roi-de-Pologne

quai Gambetta

quai Morice

place de la Rochefoucauld

place Moirière

Halles gourmandes

Cathédrale Saint-Maurice

Grand-Théâtre

Promenade de Reculée



▲ Vue de la promenade en direction de l'île Saint-Aubin.

Promenade de Reculée

Boulevard de la Maine

Boulevard de la Maine



▲ Vue du boulevard, après le pont Confluences, en direction du pont Jean-Moulin.



▲ Vue des aménagements au pied de l'université.

Promenade de Reculée



▲ Vue de la promenade en direction de l'hôpital.

- Réduire la place de la voiture et du stationnement.
- Améliorer la place du vélo et des piétons par la création d'une grande continuité haute reliant le cœur d'Angers à l'île Saint-Aubin.
- Faciliter les accès à la rivière, notamment pour les pratiquants de voile, les pêcheurs...
- Recréer des espaces naturels en particulier en bas de la rive.
- Participer à la mise en valeur du paysage pittoresque du village de Reculée.

 **Début des travaux :** printemps 2022
Livraison : fin 2023

Budget prévisionnel : 5 M€

- Favoriser des liens directs du quartier Saint-Serge vers la rivière pour les piétons et les vélos en créant une contre-allée et de nouvelles traversées.
- Créer de nouveaux accès à Saint-Serge depuis le boulevard et mieux aménager ceux qui existent.
- Aménager un carrefour au niveau du pont Confluences pour faciliter la circulation entre le boulevard de la Maine et Saint-Serge.
- Réduire les nuisances liées aux flux routiers: bruit, pollution de l'air...
- Donner plus de place au végétal pour favoriser et développer la biodiversité sur les rives de la Maine.
- Végétaliser l'espace situé au pied de l'université et favoriser le passage des piétons et des vélos.
- Accompagner la transformation progressive de la zone d'activité.

 **Contre-allée Saint-Serge**
Début des travaux : été 2022 // **Livraison :** début 2023

 **Carrefour Confluences**
Début des travaux : printemps 2022 // **Livraison :** printemps 2023

 **Boulevard de la Maine**
Début des travaux : été 2023 // **Livraison :** début 2024

Budget prévisionnel : 8 M€

* En raison du contexte sanitaire, le calendrier des travaux est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié.

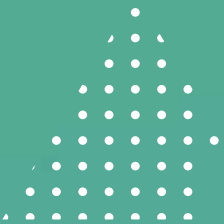


5 OBJECTIFS

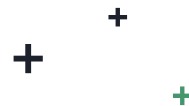


Avec Rives Vivantes, une seconde page du retour vers la Maine va s'écrire.

Le mouvement est désormais engagé et il va s'amplifier. Le cap fixé propose, à travers l'aménagement de 4 sites stratégiques, de :

- mieux connaître la Maine ;
 - vivre la Maine ;
 - se déplacer en douceur et respirer ;
 - préserver et développer la nature liée à la rivière ;
 - prolonger la transformation de la voie des berges.
- 

1 - MIEUX CONNAÎTRE LA MAINE



La redécouverte de la Maine va immanquablement passer par une valorisation des connaissances liées à cette rivière : des promenades en bord de rivière, des ballades sur l'eau, des conférences vont être mises en place, notamment grâce au développement des applications mobiles permettant de découvrir les sites traversés, les personnes qui connaissent la Maine et qui la vivent au quotidien. La Maine et les sites patrimoniaux qu'elle longe doivent devenir un vecteur de fierté pour les Angevins.

Des démarches pédagogiques sont à mettre en place visant à faire respecter cet élément naturel qu'est la rivière parce qu'une Maine plus active, c'est aussi une Maine que l'on préserve et que l'on respecte.



L'aménagement de la promenade de Reculée (illustration) vise à réduire la place de la voiture et du stationnement au profit des déplacements doux (piétons, vélos...) par la création d'une continuité reliant le cœur d'Angers à l'île Saint-Aubin. Le but est aussi de faciliter les accès à la rivière et de participer à la mise en valeur du paysage pittoresque du village de Reculée.

2 - PROLONGER LA TRANSFORMATION DE LA VOIE DES BERGES

+

+

+

La transformation de la voie des berges a été réalisée en 2018. Cette première étape d'apaisement a permis de faciliter l'accès au centre-ville, de réduire les nuisances dues à la circulation automobile et de transformer physiquement cette ancienne infrastructure autoroutière.

Aujourd'hui, l'ambition est d'aller plus loin dans cette transformation, avec pour objectifs de mieux desservir depuis cette voie les quartiers centraux d'Angers tout en réduisant les nuisances liées au trafic de transit, en intégrant plus fortement ce grand boulevard au paysage urbain d'Angers en végétalisant des espaces conquis sur le bitume et en accompagnant la transformation progressive de Saint-Serge en un quartier de bord de rivière.



Le projet Rives vivantes va permettre de revisiter progressivement mais profondément la physionomie de la voie des berges dans sa partie amont, dans le secteur du Quai Gambetta et à Saint-Serge (illustration) jusqu'à l'autoroute.

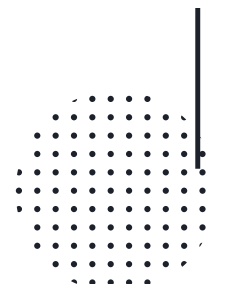
L'aménagement du boulevard de la Maine proposera des accès plus nombreux et de qualité depuis la voie des berges jusqu'à Saint-Serge tout en favorisant la création de liens directs vers la rivière pour les piétons et les cyclistes.



3 - VIVRE LA MAINE



Les structures portuaires existantes, notamment la cale de la Savatte ne sont pas en adéquation avec les ambitions affichées par la Ville. Un bilan du potentiel touristique et de loisirs est en cours et il révèle déjà que des opportunités sont à saisir pour développer des escales pour les bateaux de passage, des pontons pour la location de bateaux... Le tourisme de proximité, les loisirs fluviaux sont des pistes d'avenir et Angers peut certainement inventer un nouveau rapport entre développement de loisirs et respect de la nature (illustration : quai Félix-Faure).



Les activités sportives et de loisirs qui existent aujourd'hui méritent d'être davantage valorisées et développées : c'est le cas notamment pour les activités liées à la voile, au kayak ainsi que l'aviron mais aussi celles liées à la pêche.

Les rives de la Maine peuvent aussi devenir un terrain d'expression artistique à part entière (land art, scénographies éphémères visant à révéler la rivière, son histoire, sa géographie, la variation de son cours...) et un fil reliant la magnifique constellation patrimoine qui se trouve à proximité de la rivière avec, entre autres, le Couvent de la Baumette, l'Hôtel du Roi de Pologne, le Château du Roi René, la Cité mais aussi la résidence du Roi René à Reculée, la Tour des anglais, l'Hôpital Saint-Jean, l'Abbaye du Ronceray...



Les quais Félix-Faure et Gambetta (illustration) constituent des sites stratégiques sur les bords de la Maine, de par leur situation géographique. Leurs aménagements contribueront à créer une continuité pour les piétons et les cyclistes en partie haute des quais afin d'assurer un lien entre l'Esplanade Cœur de Maine et Saint-Serge. La réhabilitation de la fonction portuaire du quai Félix-Faure ainsi la renaturation du bas du quai Gambetta afin que la ripisylve retrouve sa place sont des projets à l'étude.

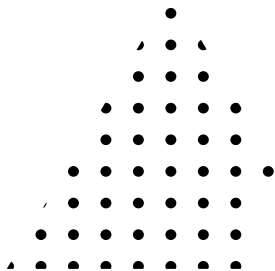
4 - PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LA NATURE LIÉE À LA RIVIÈRE



La Maine est un précieux corridor de biodiversité reliant les basses vallées angevines au nord au Val de Loire au sud. Dans le prolongement des réalisations récentes d'Angers Cœur de Maine avec notamment la promenade Jean-Turc et le parc Saint-Serge, des actions permettant de redonner plus de place à la nature vont être amplifiées et Angers va se positionner comme une ville pilote dans le domaine de la nature liée à la rivière, sans artifice et avec ce souci de laisser progressivement la rivière reprendre ses droits en ville. Certaines rives seront sanctuarisées comme l'île aux libellules, d'autres linéaires seront protégés comme la cale Ligny et des opérations de renaturation auront lieu là où bitume et béton ont pris trop de place.

5 - SE DÉPLACER EN DOUCEUR ET RESPIRER

Avec Rives vivantes,
le Plan vélo de la
Ville d'Angers et de
l'Agglomération va trouver
à court terme un vrai
terrain d'expression :
le plaisir de longer la
rivière, en haut des quais
ou en bas des rives suivant
les saisons, des deux
côtés de la rivière et en
particulier rive gauche, là
où l'empreinte de la voie
des berges reste encore
un peu trop présente.



LES HALLES GOURMANDES

Le projet des Halles gourmandes vise à dynamiser le cœur commerçant d'Angers sur le site Cœur de Maine et à valoriser les productions et savoir-faire locaux. Cet endroit est conçu à la fois comme un lieu de destination et de passage. L'exploitant des Halles sera Biltoki en tant que créateur de halles mais aussi en tant que commerçant.

Le bâtiment prévoit trois niveaux avec un rez-de-chaussée largement ouvert sur les espaces public environnants et dédié à l'accueil :

- un café ;
- environ 26 stands de producteurs locaux et d'artisans commerçants ;
- une « cuisine des halles » pour la préparation chaude et froide des produits vendus dans les halles ;
- des zones de dégustation d'environ une centaine de places assises.

Les étages accueilleront les espaces de réserves (chambres froides et réserves sèches), les locaux techniques (locaux ventilation et chauffage...) et locaux réservés au personnel (vestiaires).



Début des travaux en octobre 2021 pour
une ouverture au public fin 2022.





LA GUINGUETTE

La Ville d'Angers est propriétaire de la guinguette de la Reculée, située face à l'entrée du CHU. L'exploitant actuel ayant fait part de son souhait de cesser son activité, c'est l'occasion de réaménager le site en l'intégrant au projet Rives Vivantes.

Il s'agit d'aménager sur la parcelle une vaste terrasse en bois qui offrira de larges vues sur la Maine. Le bâtiment va être rénové pour qu'il ouvre tout au long de l'année et agrandi. Une extension vitrée permettra notamment d'augmenter la taille de la salle de restauration. Un appel à projets sera prochainement lancé pour désigner un nouvel exploitant. Ce dernier aura à sa charge l'aménagement intérieur de la salle de restauration ainsi que celui des équipements de cuisine.



Le montant de l'investissement est estimé à 400 000 € HT. La livraison de cette opération est prévue pour le printemps 2023.



+

+

+





RIVES VIVANTES

+
+

CONTACT PRESSE

SERVICE DES RELATIONS PRESSE
VILLE D'ANGERS / ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

02 41 05 47 21

@Presse_Angers
relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.fr>

